

République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi



**72^{ÈME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

DECLARATION DU SENEGAL

**DEBAT THEMATIQUE DE LA PREMIERE COMMISSION
SUR LES ARMES NUCLEAIRES**

New York, le 12 octobre 2017

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit de prendre part à ce débat thématique sur les armes nucléaires et de l'opportunité qui lui est ainsi offerte de partager ses vues sur cette problématique qui focalise, à juste raison, l'attention de toute la communauté internationale dans un contexte de tension croissante, de concurrence persistante en matière d'armement et de délibérations improductives des organes de désarmement.

En effet, après l'échec de la neuvième conférence de révision de mai 2015, durant laquelle les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des Armes nucléaires (**TNP**) n'ont pu parvenir à un consensus sur le document final, la situation du désarmement nucléaire reste préoccupante avec un écart croissant entre pays détenteurs et ceux non détenteurs de l'arme nucléaire.

Ainsi, il existe actuellement plus de 16 000 armes nucléaires dans le monde, dont certaines déployées dans le cadre de procédures d'alerte qui pouvant permettre le déclenchement, en quelques minutes, d'un tir d'une puissance démesurée. En outre, selon plusieurs chercheurs, il existe de nombreux cas d'erreurs d'évaluation ou de défaillances des systèmes de détection qui auraient pu conduire à un échange catastrophique de tirs nucléaires. C'est dire les risques qu'entraîne l'existence même des armes nucléaires qui constituent un grave danger pour la survie de l'humanité.

À ces risques d'accident nucléaire s'ajoutent ceux créés par l'actuelle situation géopolitique d'indétermination stratégique qui pourrait conduire à des affrontements directs entre protagonistes dotés de capacités nucléaires. Cette situation est d'autant plus dangereuse qu'on assiste à une tendance à l'accroissement de la précision des armes nucléaires maximisant ainsi les risques de conflit nucléaire aux conséquences humanitaires et écologiques qui seraient plus que catastrophiques.

Le Sénégal, plus qu'attaché à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, d'autant que celles-ci pourraient tomber entre les mains de groupes terroristes, reste convaincu que leur élimination totale et complète est la seule garantie contre leur utilisation.

Pour y arriver, il nous faut un régime d'interdiction assorti de règles et de procédures de vérification très strictes, le tout consolidé par des mécanismes renforcés de non-prolifération passant notamment par l'internationalisation du cycle du combustible.

Monsieur le Président,

S'agissant de l'Accord historique sur le nucléaire iranien, qui semblait un grand pas en avant dans les efforts de non-prolifération, il mérite d'être préservé d'autant que le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 2231 (2015), que le Conseil de sécurité a examiné le 29 juin 2017, troisième du genre, indique clairement qu'en

ce qui concerne les dispositions liées au nucléaire, la République Islamique d'Iran continue de respecter ses obligations, comme souligné dans les derniers rapports publiés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sur ses activités de vérification et de contrôle dans ce pays, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre par l'Iran, de ses engagements liés au nucléaire dans le cadre du Plan d'Action globale commun (PAGC).

Néanmoins, la question d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient demeure toujours d'actualité malgré la non tenue de la conférence qui lui était prévue à ce sujet en 2012.

En outre, l'adoption le 7 juillet dernier, après plus de trois semaines de négociations acharnées entre Etats membres, marquées par les apports significatifs des représentants de la société civile et la présence remarquable de plusieurs survivants d'Hiroshima et de Nagasaki – les « Hibakusha », d'un traité rendant illégales les armes nucléaires, aurait pu constituer un pas important vers le désarmement nucléaire si les pays dotés et leurs alliés avaient participé aux dites négociations.

C'est le lieu de féliciter la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) pour ses efforts contre ces armes de destruction massive, qui lui ont valu cette année, le Prix Nobel de la paix.

Il est donc important que les États nucléaires se joignent au traité afin que celui-ci puisse être une contribution à la consolidation des autres composantes du régime de non-prolifération notamment le TNP, pierre angulaire du système des garanties, dont le renforcement de l'autorité doit passer par son universalisation. Toutefois, la non existence d'une autorité internationale pour vérifier le respect du traité constitue à notre avis une lacune à corriger.

Par ailleurs, l'interdiction complète des essais nucléaires ainsi que celle de la production de matières fissiles à des fins militaires et l'extension des zones dénucléarisées, notamment au Moyen-Orient, sont des impératifs si l'on veut atteindre l'objectif de désarmement nucléaire.

Par conséquent, Il nous semble important que les Etats et autres acteurs de la société civile œuvrent conjointement pour une destruction totale, ou à défaut, une réduction des stocks d'ogives nucléaires.

Monsieur le Président,

Le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont deux objectifs interdépendants et d'importance égale. Aussi, le désarmement général et complet restera-t-il irréalisable si, en plus des Etats nucléaires actuels, des pays contournent le TNP pour se doter de l'arme nucléaire.

Sous ce rapport, l'AIEA a un rôle de premier plan à jouer pour l'adoption de mesures efficaces en vue d'enrayer la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires.

Enfin, il conviendrait de réaffirmer le droit des pays à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et de veiller à un transfert effectif et sûr de la technologie pertinente aux Etats qui assument leurs obligations découlant du TNP, ce qui passerait par le renforcement de l'autorité et des capacités de l'AIEA.

Je vous remercie de votre attention.